



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide au développement

Question écrite n° 73419

## Texte de la question

L'aide publique de la France au développement, retranscrite dans le budget de la coopération, est en baisse depuis des années, de même que les moyens mis à disposition de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger. La part du PNB, consacrée à l'aide au développement reste, avec 0,37 % du PNB, très loin de l'objectif international : que chaque pays développé consacre 0,7 % de son PIB à l'aide au développement. M. Pierre Cardo demande M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie de lui retracer l'évolution du budget consacré par la France à l'aide au développement depuis 1997. Par ailleurs, il a été décidé, à la Conférence de Paris de décembre 2000, à la suite de l'accord d'Arusha d'août 2000, d'accorder une aide de 460 millions d'euros, renforcée par une aide de 920 millions d'euros, décidée à Genève. Il lui demande de lui faire le bilan de la mise en oeuvre effective de ces deux aides.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Cardo](#)

**Circonscription :** Yvelines (7<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73419

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** affaires étrangères, coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 février 2002, page 1025